

Gouvernement PS : un dernier tour de vice sécuritaire et puis s'en va

Tandis que médiatiquement c'est la campagne présidentielle qui occupe tous les titres, le gouvernement, ne se contentant pas de la gestion des affaires quotidiennes, continue de voter loi et réforme. Depuis une semaine alors que l'on parle partout de Théo, jeune homme victime du racisme quotidien des policiers, violenté et violé par les hommes en bleus, du FN à la gauche, en comptant sur l'absence du FdG, on vote au parlement une dernière loi sur la sécurité publique.



Kill zone

Présenté au départ comme le symptôme d'un manque de moyen, les insomnies tapageuses des flics de France de l'automne dernier revendiquaient surtout un accroissement de leur liberté dans l'exercice de leur fonction, notamment l'extension de la définition et ce jusqu'à même une présomption de légitime défense. Non content d'avoir le droit d'user de la violence physique mais « proportionné », y compris contre des personnes désarmées et non-violente par la matraque, la police pourra désormais dégainer la gachette dans un nombre de cas plus élargis : citons simplement le cas pour défense d'un territoire qu'ils occupent (tirer pour ne pas être chassé) ainsi que le cas de fuite sans autre moyen d'arrêt d'une personne « dangereuse ». Relayant la position du Défenseur des droits, le député non-encarté Pouria Amirshahi rappelait que les policiers étaient en capacité de répondre par le feu lors de l'attaque de Viry-Chatillon, événement qui motiva la mobilisation policière et qui sert de prétexte à ce projet de loi. En outre les peines pour outrage et rebellions doublent pour s'aligner sur celui des magistrats (1 an de prison, 15 000€ d'amende).

Des raisons sérieuses de penser que...

... le prochain gouvernement élu pourrait d'ores et déjà aller plus loin dans l'accroissement des possibilités de répression. Depuis les attentats de novembre 2015 des parlementaires cherchent en effet à normaliser certaines mesures relevant pour le moment de l'état d'urgence qui court depuis plus d'un an en France et qui ne devrait pas prendre fin avant juillet prochain. Dernière tentative au moment même de la discussion de cette loi. Des députés, Eric Ciotti (LR) en tête, proposaient d'y inscrire la perquisition administrative. Rappelons qu'il s'agit d'une mesure qui permet aux forces de l'ordre de fouiller ou saisir tout lieux et objet pour lesquels il y aurait « des raisons

sérieuses de penser » qu'ils eussent été fréquenté ou utilisé par une personne jugée comme potentielle menace terroriste.

Excepté Marine Le Pen qui dorlotte son électorat policier, majoritairement acquis à sa cause, les politiciens de tous bords ont beau jeu d'exprimer de la compassion pour Théo et de condamner verbalement les agissement des policiers en question. Comment pourraient-ils faire autrement ? Théo n'est pas mort ; il témoigne ; le corps médicale confirme ses propos et une vidéo de l'événement tourne sur Internet. Ils n'en demeurent pas moins des hypocrites, singeant l'émotion mais sans jamais remettre en cause leur logique d'accentuation des pouvoirs répressifs, et donc d'une possibilité toujours plus large d'abus d'une institution saturée de mécréants.

Ces lois ne sont pas faites pour notre sécurités : elles nous mettent en danger en cherchant à étendre le contrôle social chez toutes celles et ceux qui viendraient à contester ce système ou simplement à résister aux politiques de démantèlement des acquis sociaux. Nous devons nous battre pour l'abrogation de ces lois sécuritaires, pour le démantèlement de la bac et le désarmement de la police.

Le communisme que nous souhaitons dissoudra complètement cette forme de coercition placé au dessus de la population pour une nouvelle institution qui en sera l'émanation directe et disposée sous son contrôle.

Alphonse Armorique, le 16 février 2017